



S.Social adresse : 9, Rue de Strasbourg – 57170 CHATEAU SALINS
 Direction tél. mobile 06.12.21.21.36
 Courriel : g.pennequin@pfc-formation.fr
 Service Commercial tel. Mobile : 06 15 12 56 23
 Courriel commercial : c.lair@pfc-formation.fr
 Site internet : <http://www.pennequin-formation-conseil.fr>
 La prévention des risques au service de l'entreprise

Formation initiale conduite en sécurité d'un transpalette à conducteur porté CAT 1A - Autorisation de conduite

Objectifs Opérationnels :

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- Identifier les caractéristiques techniques des transpalettes à conducteur porté de la (ou des) catégorie (s) concernée (s)
- Être capable de s'adapter aux particularités de l'entreprise et du chantier
- Respecter les interdictions d'utilisation
- Vérifier si les opérations périodiques d'entretien sont conformes à la bonne utilisation du chariot élévateur.
- Contrôler le dispositif de sécurité général avant la réalisation des manœuvres et du transpalette à conducteur porté.

Public concerné :

Conducteurs permanents ou occasionnels de transpalette à conducteur porté.

Prérequis particulier :

Être reconnu apte après une visite médicale à l'utilisation d'un transpalette à conducteur porté.

Durée : 2 jours soit 14 heures

Effectif : 4 personnes maximum

Maintien des connaissances :

Un recyclage est préconisé tous les 5 ans

Méthodes pédagogiques :

- Le formateur parle, montre et expose au moyen de questions.
- Mise en pratique directement sur le terrain ou en centre de formation à partir de situations concrètes
- Mise en situation avec mise à disposition de transpalette à conducteur porté CAT 1A par l'entreprise recevant la formation en intra.

Moyens pédagogiques :

- Matériels et supports audiovisuels.
- Documentation technique.
- Document de synthèse, résumant la formation, remis à chaque participant.

Evaluation :

Contrôle des connaissances théoriques par QCM et pratiques, vérifiant l'aptitude des candidats à utiliser des transpalettes à conducteur porté CAT 1A en sécurité.

Validation :

Délivrance d'une autorisation de conduite, par l'employeur
 Attestation de fin de formation.

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Carole LAIR : c.lair@pfc-formation.fr Tél. 06 15 12 56 23

Stéphanie CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tél : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif :

Mme Carole LAIR [Tel : 06.49.67.45.02](tel:0649674502)

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN [Tel 06.12.21.21.36](tel:0612212136)

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN [Tel 06.12.21.21.36](tel:0612212136)

PROGRAMME DE FORMATION

THEORIE

ORGANISME DE CONTRÔLE ET DE PRÉVENTION

- Inspection du travail
- Service prévention de la CARSAT
- Médecine du travail
- Contrôle technique

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

- Responsabilités encourues par le cariste
- Conditions requises pour l'utilisation d'un chariot élévateur
- Conditions à respecter pour circuler en entreprise et sur la voie publique
- Droit de retrait

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS ÉLEVATEURS

- Catégories de chariots et caractéristiques fonctionnelles
- Principaux éléments du chariot élévateur
- Conditions de stabilité du chariot et plaque de charge du constructeur
- Circuit hydraulique
- Sources d'énergie et secteurs d'utilisation
- Organes de service et dispositifs de sécurité
- Entretien, vérification, maintenance à la charge du cariste

MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SÉCURITÉ

- Facteurs d'accidents
- Dispositifs de protection du conducteur
- Pictogrammes et signalisation routière
- Risques liés aux carburants et équipements électriques (batteries de traction)
- Produits dangereux : règles de transfert et de stockage
- Plan de circulation interne
- Transport, élévation de personnes

PRATIQUE

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Assurer les opérations de prise de poste et fin de poste
- Circuler à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage
- Circuler avec une charge obstruant la visibilité
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- Évoluer sur un plan incliné (si présent)
- Charger et décharger camion ou remorque (si présent)
- Effectuer la prise, la dépose, le transfert d'une charge longue et (ou) volumineuse
- Arrêter le chariot en sécurité

REMARQUE :

Chaque participant devra se munir d'une paire de gants de manutention, de chaussures de sécurité et de son équipement individuel de signalisation rétroréfléchissant

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.